



Direction Générale de la
Cohésion Sociale (DGCS)

Bâtiment administratif
de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

EMS – SUPAA

Dispositif pilote de dispensation de soins aigus
dans le lieu de vie des résidents en EMS
souffrant de décompensation psychique

Financement additionnel

- Un financement additionnel, permettant aux EMS de prendre en soins des résidents en crise dans leur lieu de vie, en évitant ainsi une hospitalisation, peut être demandé à la DGCS.
- Ce financement, se monte à CHF 3600.– par cas. Il a pour but de permettre à l'EMS de mobiliser du personnel d'appoint afin d'assurer une présence et des soins spécifiques auprès du résident en crise, ainsi que de couvrir tout ou partie du temps de coordination nécessaire à la gestion de la crise.
- Ce financement est déclenché par l'EMPAA (ou le psychiatre) lorsque l'hospitalisation est évitable. Préalablement, après analyse de la situation, les acteurs ont élaboré ensemble un plan de soins.
- Le DGCS/DGS peut, en tous temps, demander les documents relatifs à la prise en charge.
- Pour ce faire, ce document est complété et signé par l'EMPAA ou le psychiatre. Il est transmis à la direction de l'EMS qui l'envoie par e-mail à la DGCS/DGS aux 2 adresses suivantes:
 - Christine.zeller-ramseyer@vd.ch
 - Michel.harvey@vd.ch
- Le financement est acquis dès la confirmation de la DGCS par mail dans les 5 jours qui suit la réception de la demande.
- **Important : Merci d'indiquer dans le courriel, le nom de la personne et un descriptif rapide des raisons de la demande de prise en charge plus en objet, la demande de financement SUPAA.**

Nom EMS : _____

EMPAA ou psychiatre : _____

Résident :

No. De dossier Plaisir/OPALE/SADIES : _____

Début prise en charge : (JJ/MM/AAAA) _____

Nouvelle demande : OUI / NON

Demande de prolongation : OUI / NON

Le médecin soussigné atteste, par sa signature, que le résident susnommé doit bénéficier d'une prise en charge en soins nécessitant des ressources additionnelles.

Date : _____ Signature médicale :

